

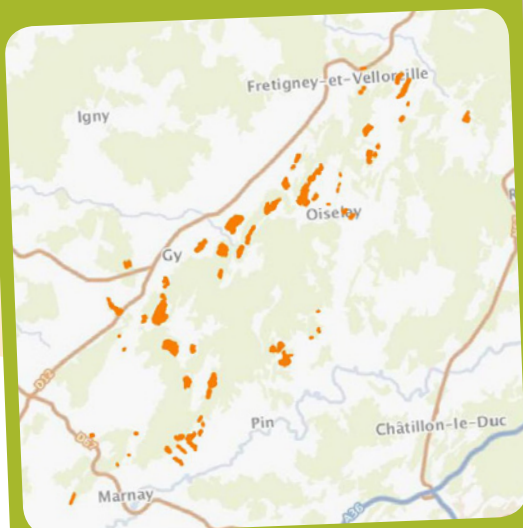
Les pelouses sèches des Monts de Gy un programme d'actions pour les préserver

22 pelouses sèches réparties sur 10 communes :

Autoreille, Beaumotte-lès-Pin, Bucey-lès-Gy, Charcenne, Choye, Courcuire, Gezier-et-Fontenelay, Gy, Oiselay-et-Grachaux, Villers-chemin.

Surface : 493 ha

Altitude : de 280 m à 365 m



 pelouses sèches

Les Monts de Gy possèdent un important réseau de pelouses sèches. Nées de l'action de l'Homme et aujourd'hui délaissées, elles accueillent pourtant une biodiversité exceptionnelle et représentent un véritable trésor pour le territoire.

Depuis plusieurs années, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté agit, en partenariat avec les collectivités et certains agriculteurs locaux, pour préserver ce riche patrimoine naturel.

Un peu d'histoire...

Le paysage modifié par l'action de l'Homme

Les pelouses sèches des Monts de Gy sont nées des activités humaines, dès le Néolithique (5000 à 2500 ans avant JC) pour certaines mais aussi au Moyen-âge. L'objectif était d'accroître les surfaces agricoles en défrichant certaines parcelles. La plupart de ces espaces ouverts ont ensuite été façonnés pour la viticulture ou par le pâturage.

On retrouve d'ailleurs sur le secteur les traces du pastoralisme d'antan avec les murgers et cabordes. Les pierres utilisées pour édifier ces épaisses murailles ou abris étaient issues du défrichement et des épierrages.



Les paysans s'abritaient autrefois dans les cabordes et y rangeaient leurs outils.





Les pelouses sèches sont souvent reconnaissables à leur aspect desséché et à la présence d'arbres et d'arbustes (genévrier, prunellier...) qui les parsèment.

D'intérêt écologique majeur, les pelouses sèches abritent 26 % des plantes protégées françaises.

Quelques chiffres :

Sont connues sur le réseau des pelouses sèches des Monts de Gy :

- 286 espèces de plantes
- 69 espèces d'oiseaux
- 72 espèces de papillons
- 30 espèces d'orthoptères (sauterelles, criquets, grillons...)
- 5 espèces de reptiles

L'ophrys abeille doit son nom à la forme de sa fleur, faisant penser à une abeille posée en train de butiner.

1



Flambé

Une nature exceptionnelle

Les **pelouses sèches** sont des habitats qui se développent dans notre région essentiellement sur sols calcaires, secs, peu profonds et pauvres en éléments nutritifs. Elles sont le fruit du travail de l'Homme qui a défriché ces terres maigres pour constituer des espaces pastoraux. Elles se caractérisent par une végétation basse, parsemée de buissons et de bosquets et se rencontrent ici souvent sur les parties sommitales.

Les **espèces végétales**, adaptées à ce milieu contraignant, sont souvent rares ou protégées. De la même façon, de nombreux reptiles, oiseaux et insectes rares ou habituellement plus méridionaux en ont fait leur habitat préférentiel. Une quinzaine d'espèces d'**orchidées** ont été inventoriées, dont l'**ophrys abeille** 1.

La juxtaposition de milieux ouverts, semi-ouverts (présence de buissons, bosquets, ...) et forestiers expliquent la grande richesse et la diversité d'espèces d'**oiseaux** comme la **pie-grièche écorcheur** 2 ou l'**engoulevent d'Europe** 3.



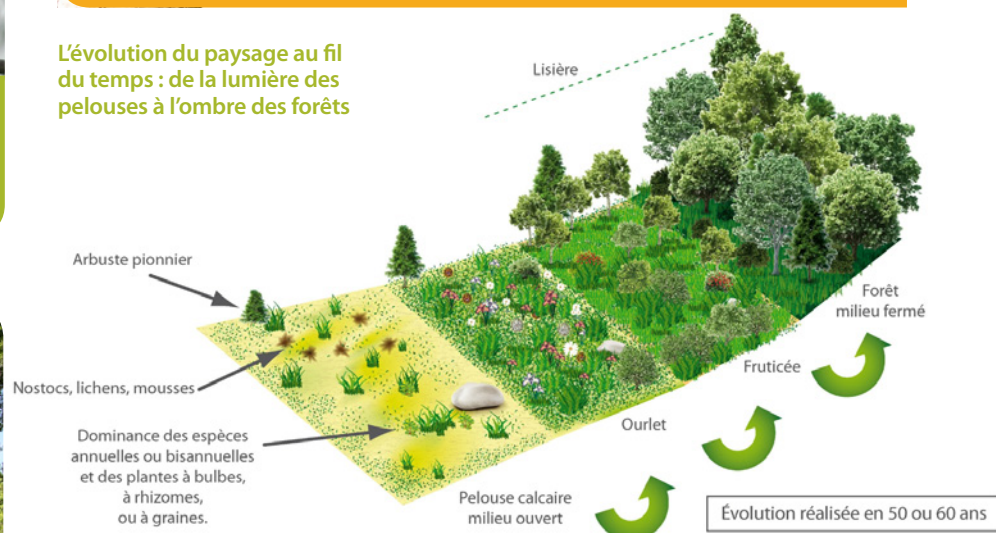
2

La germandrée petit-chêne est une plante appréciée pour confectionner une liqueur.



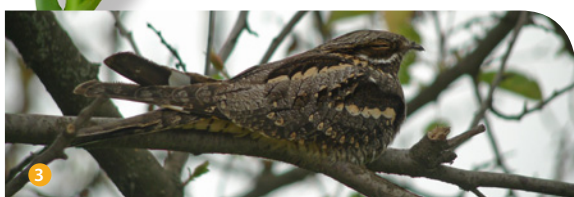
Des milieux menacés

L'évolution du paysage au fil du temps : de la lumière des pelouses à l'ombre des forêts



La problématique d'enfrichement

L'exploitation des pelouses a toujours été menée de façon extensive : pas d'engrais, pression de pâturage faible et entretien minimum. Les changements économiques intervenus durant la seconde moitié du XX^e siècle ont considérablement modifié l'agriculture. Cela a entraîné une intensification des pratiques avec un retournement et une mise en culture des parcelles le permettant (présence de sol, pente faible...) et l'abandon des zones les moins productives. De ce fait, sur les pelouses abandonnées et faute d'entretien, on assiste à une colonisation des parcelles par les arbustes. Ces modifications ont entraîné la disparition pure et simple de certains types de pelouses.



3

Espèce menacée en Franche-Comté, l'engoulevent d'Europe est un oiseau nocturne qu'on a rarement la chance d'apercevoir. De jour, il se tient sans bouger sur une branche, un tronc ou au sol, et son plumage mimétique le rend particulièrement difficile à repérer.



Suite à l'abandon des activités pastorales et à la fermeture de la carrière, la forêt reprend petit à petit ses droits sur le site. L'ombrage entraîne la disparition des espèces des pelouses et prairies, dont les orchidées, et limite les échanges entre les zones ouvertes.

D'autres menaces

D'autres menaces existent comme la plantation de résineux (pins noirs), l'exploitation de la roche (carrières), les dépôts de déchets plus ou moins sauvages (qui introduisent parfois des plantes invasives) et aussi certaines pratiques sportives (motocross).

Des actions pour la préservation des sites

Depuis **1998**, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, en partenariat avec le CPIE de la vallée de l'Ognon, accompagne les communes des Monts de Gy pour préserver ces pelouses. Un plan de gestion a alors été élaboré à partir de connaissances scientifiques et naturalistes, déterminant les opérations à mettre en œuvre (travaux de restauration et d'entretien, concertation, sensibilisation...) pour préserver ce réseau de sites.

En **2002**, des conventions ont été mises en place et des travaux réalisés mais, faute de moyens financiers, les actions n'ont pu être finalisées.

Depuis **2009**, des financements, provenant de mesures compensatoires d'un carrier local et des mesures supplémentaires LGV Rhin Rhône branche Est, ont permis de reprendre les actions. Un projet d'envergure à l'échelle du territoire intercommunautaire en partenariat avec la Communauté de communes des Monts de Gy a ainsi vu le jour. Les objectifs du programme d'actions pour la période 2010-2015 ont été les suivants :

- 1 Maintenir, voire accroître, la richesse écologique de l'ensemble des sites et garantir à long terme leur état de conservation.
- 2 Sensibiliser et impliquer la population et les différents acteurs locaux dans la conservation des différents sites.

Maintenir la richesse écologique des sites et garantir leur état de conservation

Une étape essentielle : la maîtrise foncière et agricole

Afin de pouvoir mener à bien les opérations de gestion dans la durée, il est essentiel de s'appuyer sur une maîtrise foncière ou d'usage des parcelles des sites (achat de terrains, conventions avec le propriétaire, baux, etc.). **Quatre conventions ont été signées** avec les communes de Bucey-lès-Gy, Courcuire, Charcenne et Gy représentant la préservation de 255 ha. Un **bail emphytéotique** a également été signé pour 15 ha. De nombreux partenariats ont aussi été mis en place avec des agriculteurs locaux, sous la forme notamment de **bail rural à caractère environnemental** (voir ci-contre).

Une agriculture extensive contre l'enfrichement

Pour éviter que les milieux ne s'enfrichent, le Conservatoire a facilité la mise en place de **pâturage** par des vaches, des chevaux, ou encore des ânes sur ces pelouses **avec les exploitants agricoles locaux**. L'entretien du milieu et la conduite du troupeau nécessitent tout un savoir-faire : un sous-pâturage entraîne l'embroussaillage du milieu et donc sa fermeture ; le surpâturage empêche le renouvellement de la végétation et engendre la dégradation des pelouses.

Pourquoi préserver les pelouses sèches ?

Depuis le début du XX^e siècle, **50 à 75% des pelouses sèches ont disparu en France**, notamment suite à la déprise agricole. Ces **trésors de biodiversité** accueillent pourtant de très nombreuses espèces de flore et de faune, rares et menacées. Les pelouses sont parties intégrantes d'un paysage rural et diversifié, témoin des pratiques agricoles ancestrales, et offrent souvent de **beaux points de vue sur le territoire communal**. Elles sont ainsi un **excellent support pédagogique** et de sensibilisation. Elles participent en outre au **développement socio-économique** du secteur avec l'activité agricole qu'elles génèrent.

Quatre agriculteurs interviennent sur certaines pelouses sèches par le biais d'un **bail rural à caractère environnemental**. Ce type de bail rural inclut des clauses assurant le respect de pratiques culturelles compatibles avec la préservation des milieux naturels. En contrepartie des préconisations environnementales (fauche tardive, pâturage extensif, absence de fertilisation...), il offre la possibilité d'un loyer moindre.



Chevaux divers, vaches, ânes... la diversité des animaux pâturant les pelouses sèches des Monts de Gy est bénéfique : la vache arrache l'herbe avec la bouche, le cheval la coupe, les ânes préfèrent les ligneux et les moutons coupent plus vers le bas. Ces pâturages sont ainsi complémentaires.

Au total, en **5 ans**, **7 baux ruraux à caractère environnemental** ont été signés, **70 ha** ont été réouverts lors de travaux de débroussaillage, **6 km** de clôture installée, **240 personnes** sensibilisées.

Des opérations de défrichage et d'arrachage

Pour reconquérir les pelouses sèches, le pâturage ne suffit pas à contenir les arbustes et **une intervention de l'homme ou mécanique a été nécessaire pour gérer les ligneux**. Des travaux plus conséquents de débroussaillage ont ainsi été menés, avec la pose de clôtures, avant la mise en place d'un pâturage.



AVANT La Fresse en fin d'hiver 2012, les herbes sont hautes et denses, de nombreux petits arbustes « épine noire » colonisent la pelouse sèche.



PENDANT La Fresse à l'automne 2014 : les travaux de débroussaillage ont été réalisés par une entreprise locale avec un tracteur équipé d'un broyeur à marteaux permettant de couper au plus près du sol.



APRÈS La Fresse au début du printemps 2015, les petits arbustes sont contenus par le pâturage et l'entretien par broyage à l'automne.

Sensibiliser et impliquer la population locale

Informier

La sensibilisation de la population locale est primordiale pour la préservation de sites naturels. Ainsi, des **réunions d'information** à destination des élus et des acteurs locaux mais aussi des habitants de la commune ont été organisées par le Conservatoire.

Des sentiers de découverte

Le Conservatoire d'espaces naturels s'est associé avec des spécialistes de l'éducation à l'environnement, le CPIE de la vallée de l'Ognon, pour réaliser une **collection de cinq guides découverte** de ce réseau de pelouses sèches. Les promeneurs peuvent découvrir ce patrimoine exceptionnel sur **cinq sentiers thématiques** d'une à deux heures environ : « du calcaire à l'orchidée », « les orchidées font mouche », « le bestiaire des orchidées », « de la lumière des pelouses à l'ombre des forêts », « l'Homme et les pelouses calcaires, une histoire d'avenir ». Ces livrets sont notamment disponibles à l'office de tourisme des Monts de Gy et de Marnay ainsi que dans certaines mairies.

Des animations dans les écoles

Toujours avec le CPIE de la vallée de l'Ognon, **40 demi-journées de sensibilisation à la découverte des pelouses sèches ont été réalisées dans 7 écoles** : Gy, Bucey-lès-Gy, Frasn-le-Château, Autoreille, Marnay, Gézier et Oiselay. Ces animations passionnantes, en lien avec l'utilisation des livrets, ont amené nombre d'enfants à retourner découvrir les pelouses sèches avec leur famille.



Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ces actions ?

- Apporter votre point de vue, par exemple lors des réunions d'information.
- Participer aux actions de gestion et aux chantiers bénévoles.
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
- Site naturel fragile, les pelouses sèches des Monts de Gy sont le lieu de vie d'espèces de faune et de flore très rares, dont certaines sont en danger et protégées par la loi : s'abstenir de tout prélèvement.
- Si vous êtes propriétaire de parcelles côtoyant le site ou sur le site et que vous souhaitez favoriser ce projet, contactez-nous !
- S'abstenir de déposer des déchets, même verts.
- Ne pas circuler sur les pelouses sèches avec des véhicules motorisés.

Contact :

Mélanie Paris • Chargée d'études
melanie.paris@cen-franchecomte.org
Tél. 03 81 53 04 20

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
Maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue voirin • 25000 Besançon

www.cen-franchecomte.org •  



Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

met en œuvre depuis plus de 25 ans une politique de préservation de la biodiversité régionale. Il intervient ainsi sur un réseau de sites naturels autour de quatre missions principales : connaître, protéger, gérer, valoriser. S'impliquant dans l'animation territoriale, il accompagne également les politiques publiques en faveur de la biodiversité.

L'ensemble des Conservatoires d'espaces naturels sont des associations à but non lucratif, regroupées au sein de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels.

Aujourd'hui, il existe 29 Conservatoires, dont 21 Conservatoires régionaux, pour près de 900 salariés et plus de 10 000 adhérents et bénévoles. Ils gèrent 3 000 sites couvrant 154 000 ha.

Pour en savoir plus :

www.cen-franchecomte.org



140 adultes et 240 élèves ont été sensibilisés à travers 5 restitutions des travaux menés tout au long des années scolaires. C'est le cas ici sur la pelouse de Folle à Bucey-lès-Gy, lors de différents ateliers présentés aux partenaires, aux élus et à la population locale.

Les actions sont réalisées sur ce site avec le soutien financier de :

région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**



En partenariat avec :

**Les communes de Bucey-lès-Gy,
Courcuire, Charcenne et Gy**

